

ACCES À LA RESTAURATION

« La carte jeune est obligatoire pour accéder à la restauration » (voir règlement intérieur).
Il n'y aura plus de passage manuel à la borne centrale par le personnel de l'intendance.



Créer son mot de passe sur la borne TURBO SELF.
(Nécessaire en cas d'oubli de carte)

CARTE PERDUE/CASSÉE/VOLÉE :

- 1-Faire renouvellement carte sur site de CARTE JEUNE REGION OCCITANIE : www.laregion.fr/-Le-Site-Jeune-.
Un PC est disponible à la vie scolaire
- 2-Editer la dernière page de confirmation de renouvellement
- 3- Venir à l'intendance **muni de la confirmation de renouvellement** et demander une carte provisoire (valable 15 jours)
- 4-Dès réception de la nouvelle carte jeune, revenir à l'intendance pour :
1- Ramener la carte provisoire
2- Activer la nouvelle carte jeune

*Voir procédure Carte Jeune Région perdue/détériorée
ENT/INTENDANCE ou AFFICHAGES*

Personnes à contacter : Mme ALEJOS / Mme FANOVARD

CARTE OUBLIÉE :

Se rendre à la borne TURBO avec son mot de passe afin d'éditionner un ticket de remplacement pour le passage à la cantine.

LIMITÉ À 2 OUBLIS PAR SEMAINE

DP :

Deux oublis/semaine admis
DEUX TICKETS PEUVENT ÊTRE
DELIVRÉS À L'UNE DES BORNES
(dans chaque hall)

**AU-DELÀ DE 2 TICKETS, AUCUN
PASSAGE À LA CANTINE NE
POURRA ÊTRE EFFECTUÉ**

INTERNE :

Cas N°1 -Pour un **oubli ponctuel** :
même procédure que les DP (se
rendre à la borne pour l'édition
du ticket valable la journée.)

Cas N° 2 -Pour un **oubli à la
semaine** : se présenter à
l'intendance afin d'obtenir une
carte provisoire valable pour la
semaine